

Sommaire

- 1) Edito
- 2) Quizz spécial monnaies complémentaires
- 3) Du nouveau au collègue
- 4) Les élections municipales à Périgueux , le Trèfle et moi...
- 5) revue de presse
- 6) Le trésorier communique

+ la liste des prestataires (à jour)

1) Édito

Cet épisode du coronavirus a lourdement impacté la vie économique de notre cité. Nos pensées et soutiens vont tout particulièrement aux restaurateurs dont l'activité a été brutalement stoppée et dont les conditions de reprise demeurent incertaines. Le Trèfle en tant que monnaie totalement numérique surmonte mieux cette épreuve que la plupart des monnaies locales papiers mais n'en demeure pas moins touché avec un volume de transaction divisé par 4 pour le mois d'avril.

Mais cette crise a mis en évidence la fragilité de nos sociétés et sa dépendance aux importations, aussi de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer une économie relocalisée et davantage circulaire.

D'un point de vue objectif, la monnaie locale complémentaire est clairement un outil qui remplit cette mission.

Espérons que nos concitoyens et futurs élus sauront se l'approprier et soutenir son développement.

**Un Périgord
durable et
Solidaire**



2) QUIZZ sur les monnaies locales complémentaires et citoyennes en France :

1) Les monnaies locales complémentaires sont en France:

- a) illégales
- b) tolérées
- c) légales

2) Combien y a t-il de Monnaies locales en France ?

- a) 10
- b) 20
- c) 40
- d) + de 60

3) Le Conseil Régional estime que les MLCC sont :

- a) inutiles
- b) sans intérêt
- c) des outils économiques dont l'impact doit être étudié
- d) des outils de développement économique qu'il faut soutenir

4) Combien y a t-il de villes en France qui paient tout ou partie des indemnités d'élus en monnaie locale ?

- a) 0
- b) 2
- c) 10
- d) 100

5) Combien y a t-il de monnaies Locales sur le département de la Dordogne ?

- a) 0
- b) 2
- c) 5
- d) 10
- e) + de 10

6) Combien de collectivités locales en Dordogne soutiennent des monnaies locales ?

- a) 0
- b) 2
- c) 5
- d) 10
- e) + de 10

7) Combien de collectivités locales en France soutiennent des monnaies locales ?

- a) 0
- b) 2
- c) 5
- d) 10
- e) + de 10

8) La première qualité d'une monnaie locale , c'est d'être :

- a) un outil de développement du lien social
- b) un bon placement
- c) un dynamisateur économique
- d) un outil au service de la transition écologique
- e) une pédagogie de la monnaie

Réponses au QUIZZ

1) c) Extrait de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014

« Art. L. 311-5.-Les titres de monnaies locales complémentaires peuvent être émis et gérés par une des personnes mentionnées à l'[article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014](#) relative à l'économie sociale et solidaire dont c'est l'unique objet social.

« Art. L. 311-6.-Les émetteurs et gestionnaires de titres de monnaies locales complémentaires sont soumis au titre Ier du livre V lorsque l'émission ou la gestion de ces titres relèvent des services bancaires de paiement mentionnés à l'article L. 311-1, ou au titre II du même livre lorsqu'elles relèvent des services de paiement au sens du II de l'article L. 314-1 ou de la monnaie électronique au sens de l'article L. 315-1. »

2) d , aux environs de 80 recensées

3) c, La région finance une programme d'études sur les monnaies locales en Nouvelle Aquitaine, le projet « molona » . Plus de renseignements sur :

<https://crisalidh.u-bordeaux.fr/Recherche/Projet-MoLoNa/MoLoNA-i7210.html>

4) b , 2 qui sont Bayonne et Grenoble

<https://www.cairn-monnaie.com/la-ville-de-grenoble-peut-desormais-payer-en-cairns/>

5) 2 le Trèfle www.treflerie.info et l'Aqui <https://monnaieaqui.wixsite.com/aqui>

6) a) Actuellement aucune collectivité locale de Dordogne ne soutient une monnaie locale

7) e)

8) un peu tout à la fois cela dépendra de chacun et de ce qu'on cherche . Une MLCC peut également être compris comme un bon placement dans la mesure où il va aider à produire du bien être humain mais assurément il ne produira pas de dividende . ***Et cet aspect est clairement assumé et voulu par tous les adhérents .***

3) Du nouveau au Collège

Le collège de la Trèflerie est heureux d'accueillir en son sein deux nouveaux visages Simon Mézières et Sylvie Nicolas. Les anciens leurs ont demandés une petite présentation et ce qui les avaient motivé pour présenter leur candidature au collège de la Trèflerie.

Voici leurs réponses.

Sylvie Nicolas : « *La monnaie locale, cela faisait 2 ans que Sandrine Fournol m'en parlait régulièrement mais je n'arrivais pas à me décider malgré mon engagement personnel depuis l'âge de 30 ans en matière d'écologie et d'économie responsable.*

*J'ai l'habitude d'acheter des produits bio et locaux de surcroît. Je veux limiter l'émission de CO2, préserver notre planète et pouvoir être un exemple pour mes petits enfants.
Le déclic s'est fait lorsque j'ai su que la NEF, banque qui gère le trèfle notamment n'investissait pas sur les marchés boursiers mais dans des projets éco-responsables.
Continuer à enrichir les multinationales, c'est contribuer à la centralisation des richesses en quelques mains et appauvrir les autres.
Par ailleurs, j'ai ressenti le besoin d'agir au sein d'un réseau afin d'avoir plus de poids pour faciliter et accélérer le changement.
Tous ensemble nous sommes plus forts ! »*

Simon Mézières : « *Pourquoi m'investir dans le Trèfle ? J'ai 27 ans, depuis que je suis né, j'ai vu le niveau de vie augmenté, les inégalités s'accroître et j'en passe. J'ai vais bientôt avoir un enfant j'espère et je ne peux pas lui laisser un monde dans cette état. Quand je suis né on disait encore qu'on avait le temps de voir venir les conséquences des changements climatiques ou du système économique. Maintenant on est en plein dedans !
Alors bien-sûr les circuits courts, l'autonomie dans tout domaine, et la réduction des distances parcourues par nos produits, c'est une évidence, mais il faut accélérer la résistance et le meilleur moyen à mon avis est de lutter contre les fortes puissances financières en utilisant leur propre outil - L'argent est le nerf de la guerre. A nous de s'organiser pour la gagner. »*

Un grand merci à Khalid El Ayadi et à Gilles Forcet qui au terme de leur mandat de 3 ans (eh oui , ça passe vite!) n'ont pas souhaité se représenter. Khalid El Ayadi, support indéfectible de toutes les manifestations mais j'imagine que l'on pourra continuer à compter encore des années sur son soutien et Gilles Forcet , notre ex-trésorier qui par à un exposé à n'en pas douté brillantissime, lors de la dernière AG de la Ligue 24 de l'Enseignement, à réussi l'exploit de la faire adhérer au Trèfle ... après 3 ans d'hésitation. Espérons que cette adhésion ouvre la voie aux autres associations départementales tournées vers l'économie sociale et solidaire, que le Trèfle deviennent un lien transversal qui les unies et qu'ainsi les synergies possibles soient renforcées.

4) Les élections municipales à Périgueux , le Trèfle et moi...

La Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne « Le Trèfle » est un excellent outil au service d'un développement économique équitable et écologiquement soutenable. Voici un résumé des contacts et échanges que nous avons eus avec les 8 listes candidates concernant Périgueux. **Nous avons toujours affirmé notre neutralité et souhaitons seulement faire connaître les engagements des différents candidats en faveur de la monnaie locale de la manière la plus objective qui soit.**

Un questionnaire a été envoyé par mail aux 8 listes le 03 Mars avec rappel le 10 mars pour réponse avant le 12 mars.

(+++ = Très intéressé ; - - - = pas du tout intéressé)

Nom de la liste	J'aime Périgueux, je vote	Périgueux 2020, cap sur l'écologie	Pour Périgueux	Ensemble dessinons Périgueux	Rénovons Périgueux	Périgueux 2020	Collectif citoyen Périgueux	Mon parti c'est Périgueux
Tête de liste	Antoine Audi	François Careme	Élisabeth Dartencet	Delphine Labails	Michel Moyrand	Patrick Palem	Hélène Reys	Laurent Rouquié
contact	X	X	?	X	?	?	X	X
Intérêt déclaré pour les MLCC	--	-	?	+++			+++	
Réponse au questionnaire				X			X	
Engagements vis à vis du Trèfle				Voir ci-dessous			Voir ci-dessous	
Nombre d'adhérents au Trèfle sur la liste		1					2	

Delphine Labails : oui, nous pensons soutenir la monnaie locale Le trèfle notamment en informant les habitants grâce au bulletin municipal

- La cantine et la garderie font l'objet d'une délégation de service public à Périgueux, les recettes sont donc perçues directement par les délégataires.
- Le transport public est géré par un syndicat de même que l'eau, les recettes sont donc perçues également par ces syndicats.

- Enfin, les indemnités d'élus sont versées par le Trésor public. Celui-ci ne peut utiliser que la monnaie nationale.

- En revanche, nous soutiendrons le développement de notre monnaie locale auprès des commerçants et des associations.

Hélène Reys : Envisage de permettre le paiement en monnaie locale de nombreux services, la cantine, la garderie, les indemnités d'élus.

Plus globalement, le « Collectif Citoyen Périgueux » souhaite promouvoir activement le développement de la monnaie locale citoyenne. Elle peut être un facteur d'intégration et de cohésion sociale, elle nous invite à nous questionner sur nos comportements : de production, de consommation, de vente et d'achat ou d'échange.

Nous pensons que c'est un formidable outil qui permet par exemple de valoriser les produits du terroir et les artisans locaux, tout en veillant à soutenir les actes de consommations responsables qui respectent l'humain et l'environnement."

Note du collège de la Trèflierie en réponse aux objections de Mme Labails :

La monnaie locale est légale et à même valeur que l'euro , c'est pourquoi le Trésor Public a l'obligation de l'accepter, mais effectivement le Trésor Public semble réticent à opérer des paiements en monnaies locales. Néanmoins les villes de Bayonne et Grenoble ont trouvé des solutions puisque tout ou partie des indemnités d'élus (pour les élus volontaires) sont payées en monnaie locale.

5) Revue de presse :

Les monnaies locales dans les médias.

<https://reporterre.net/Pour-relancer-l-economie-choisissons-les-monnaies-locales>

<https://www.forbes.fr/finance/sortie-de-crise-les-monnaies-locales-sont-elles-une-solution/?cn-reloaded=1>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/clermont-ferrand/coronavirus-comment-doume-monnaie-locale-du-puy-dome-soutient-economie-1819568.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/monnaie-locale-complementaire-outil-qui-peine-s-affirmer-dynamiser-economie-proximite-1823244.html>

6) Le trésorier communique :

Pour réapprovisionner votre compte, la meilleure façon est de faire un virement sur notre compte NEF (IBAN : FR76 2157 0000 0100 4863 1001 683 -BIC/SWIFT: STFEFR21XXX). Merci de nous indiquer dans le champ prévu à cet effet votre numéro d'adhérent. Pensez à nous prévenir de cette opération en nous envoyant un mail à compta@treflerie.info et prévoir un délai de 5 jours pour être sûr. Dans le cas d'un virement mensuel régulier, cette démarche est inutile.